

Compte rendu du Conseil Municipal du 28 janvier 2025

Présents : ASCARI S. / LEOUZON P. / ROUSSON L. / STOFFT N. / BERNARD A. / PELLEGRIN R / BARDINE L. / VINCENT J. / RIOU J. / TEILHAS-BALME V. / GRANDJEAN L.

Excusés : BAUDRAND M. / CHEVAT L.

Alain BERNARD ouvre la séance à 19h30, présente ensuite le compte rendu du mois de décembre. Aucune remarque n'étant émise, celui-ci ainsi que la feuille de présence sont proposés à la signature.

✓ Chantiers en cours

Bâtiment Multi Accueil : erreur de calcul pour l'auvent (trop bas), il devra être réduit. Panneaux photovoltaïques : A.BERNARD et S.ASCARI ont assisté à une visio-conférence, le prix de rachat de l'électricité est en baisse, une autre possibilité est l'autoconsommation si l'on tient compte de l'ensemble des bâtiments publics. (Rappel assistant de projet : M. VIGNE du SDE) Toutes les dernières factures de tous les compteurs ont été transmis au SDE pour la réalisation d'une étude et simulation.

Projection photos de l'avancement du chantier, plusieurs murs recouverts de pierres, murs béton brut, toiture en bac acier, menuiserie gris anthracite. Une délégation d'élus a reçu M. BOUCHON pour recevoir ses doléances en matière d'aménagement intérieur. Il s'agit à présent de choisir les couleurs des murs, des panneaux PVC dans les sanitaires, du carrelage. Les élus s'entendent pour choisir :

- Carrelage : White Nature
- Panneaux : Bleu turquoise et Pomme Verte
- Menuiseries intérieures : Marron Parme
- Murs CH2 056 Blanc Balme page 12 et un mur plus foncé CH2 055 Beige Quartz page 33
- Dortoirs : la plus grande pièce CH2 0287 page 58 – le plus petit : blanc

Il est proposé d'aller sur place pour valider ces choix : samedi 1^{er} février à 9h.

A.BERNARD propose de clôturer l'espace technique afin de sécuriser les lieux et bien départager les espaces. Les agents seront sollicités pour la mise en place de cette clôture.

JM BOUCHON propose la mise en place d'une barrière non définitive dans un premier temps pour réaliser à l'usage l'emplacement le plus judicieux.

L'accueil des enfants de moins de 6 ans nécessite la validation de la PMI.

Containers semi enterrés : l'installation des containers à Brune sur le parking en face de la Maison Médicale est problématique. Projection photos 3 propositions : la proposition de Mme GRANDJEAN est validée par l'ensemble des élus présents, à savoir les containers seront positionnés parallèlement à la route VC8, en retrait de la voie d'environ 2m afin de permettre aux voitures et camion de ramassage de ne pas gêner la circulation. Cette solution bénéficiera d'un terrassement réduit, limitera également les nuisances sonores et olfactifs, enfin il permettra le dégagement d'un maximum de places de stationnement sur l'actuel parking.

Au bas du village : positionnement des containers dans la partie encore enherbée, à deux mètres également de la limite séparative, les véhicules pourront stationner sans gêner la circulation. Approbation à l'unanimité des deux emplacements.

Emplacements la Plaine et au Moulin du Geai : même endroit que l'existant.

PLU : une réunion avec M. AMUNATEGUI, du cabinet d'étude URBACHI, les deux architectes paysagistes-conseil, Mme BRUNET LECOMTE (DDT), des élus a eu lieu le 22 janvier. Présentation de l'OAP (orientation d'aménagement et de programmation) qualitative pour les constructions à venir au Mazibet. Il s'agit d'aménagement de l'espace de façon cohérente et homogène. Présentation du projet par projection : l'alignement des constructions est réalisé en conformité avec l'existant. Les élus ne souhaitent pas les containers-garages rectangulaires mais plutôt l'intégration des garages soit accolés soit sous les logements. Ils souhaitent également limiter le nombre de logements et proposent de diminuer le nombre de constructions proposé (entre 18 et 20).

S.ASCARI propose de modifier la ligne droite de la chaussée en réalisant un demi-cercle (sorte de chicane) afin de limiter la vitesse et permettre aux enfants de rejoindre l'école en toute sûreté. Enfin les élus

proposent la construction de murets en pierre qui pourraient rappeler les échamps ardéchois et rendre le site plus agréable.

✓ **Personnel**

Les membres de la commission ont reçu l'information par mail de la part de Mme VINCENT, à savoir l'avancement par voie interne du poste de secrétaire de mairie. Gwénaëlle BINARD est à ce poste depuis 1999, titularisée en 2004, en catégorie C. Afin de valider cette promotion interne, il s'agit de créer un poste en catégorie B et de supprimer le poste actuel en catégorie C. A l'unanimité des présents, les élus valident cette proposition.

✓ **DIA**

M. le Maire donne lecture d'une demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme concernant la vente de la propriété ZE 235 (00ha00a23ca) et ZE 237 (00ha06a09ca) à Rouvèze (parcelle de terrain d'environ 450 m² avec hangar à prélever sur les parcelles désignées).

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. le Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, décide de renoncer à ce droit de préemption concernant lesdites propriétés.

✓ **Fête de la Voie Douce**

Cpte rendu de P.LEOUZON : réunion le 21 janvier, fête programmée le samedi 27 septembre. Une prochaine réunion est prévue le 28 avril (artisans, exposants, associations)

✓ **Piscine Municipale**

3 devis ont fait l'objet de comparaison, une entreprise de Lalevade a été la moins disante et devra réaliser rapidement ces travaux. Les employés sont invités à retendre les grillages du tennis et de la piscine.

Le personnel doit être confirmé : 4 personnes au snack, 3 personnes à la surveillance (Francis LEMOINE sera présent comme les années précédentes pour encadrer les scolaires, donner des cours de natation et assurer la surveillance un jour par semaine)

✓ **Tennis**

Demande de devis pour remettre en fonction l'éclairage.

✓ **Club de foot**

Afin de répondre à la demande de M. GALOYAN, les élus de la commission ont souhaité la constitution d'une association. Une rencontre avec l'association Foot Loisirs de St Vincent est prévue.

✓ **Cirquambule**

N. STOFFT rappelle les demandes de Mme CHICHIGNOUD, à savoir l'occupation de la salle des fêtes un jour hebdomadaire supplémentaire et l'usage de la salle entre deux sessions de stage. La Commission a statué, c'est un refus aux deux demandes. Cirquambule utilise déjà l'espace sur plusieurs créneaux hebdomadaires, il s'agit de garder des plages pour les autres demandes, associations ou autres réunions. De plus, un règlement a été établi, il est clair et déjà très ouvert aux manifestations des associations extérieures, les élus ne souhaitent pas à en déroger.

Au vu de l'occupation chaque année plus importante de la salle, le CM décide d'augmenter la participation annuelle à 200 €.

✓ **Le Jet d'Encre**

N.STOFFT a assisté à l'AG le 19 janvier. L'association théâtrale a repris ses répétitions à la salle les mercredis soir de 19h30 à 22h30. Une représentation est programmée le samedi 29 mars.

✓ **Le Club Rencontre**

25 personnes présentes à l'AG. 4 personnes se sont proposées pour composer le bureau, ce dernier se réunira mercredi 29 janvier pour en désigner les membres.

✓ **Team Bressac**

AG le 7 février prochain.

✓ **Commerces ambulants**

De plus en plus de demandes pour l'emplacement La Neuve.

- Un maraîcher (petits fruits) de la vallée de l'Eyrieux a souhaité un emplacement du 15 avril au 15 mai. La commission est chargée d'étudier la demande et de statuer.
- Deux pizzaiolo ont été reçus en mairie : demande d'installation d'un bâtiment rectangulaire style mobil home, recouvert en bois, nécessite un branchement à l'assainissement et à l'eau potable. Ce dossier doit être examiné avec attention par la commission.

✓ **Divers**

Proposition de visite de l'usine CHEMVIRON, anciennement CECA. Les élus sont intéressés, L.BARDINE se charge de faire des propositions calendaires.

Rappel : **Théâtre** dimanche 9 février à 14h30.

Spectacle plein air dans le cadre des **Préalables le 7 juin** à 15h au terrain de volley.

Opération déchets verts à renouveler : du samedi 15 février au samedi 15 mars

Fibre optique : une réunion a lieu chaque quinzaine en mairie, les travaux avancent, face aux difficultés rencontrées, il faut trouver des solutions.

Restauration scolaire : réunion pour un changement de la facturation, différents tarifs sont proposés selon le quotient familial ou le choix des parents sur le nombre de jours hebdomadaires choisi.
La CCARC demande aux communes de participer au recouvrement des impayés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.